



Information réglementée

Issy-les-Moulineaux, le 20 avril 2022

MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE 2022

L'Assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra le **11 mai 2022 à 10h** (heure de Paris) à Comet Bourse, 35 rue Saint-Marc, 75002 Paris (France).

Au vu du contexte sanitaire évolutif (Covid-19), la Société pourrait être conduite à modifier les modalités de tenue et de participation prévues pour l'Assemblée générale mixte du 11 mai 2022. **Les actionnaires sont donc invités à consulter régulièrement la rubrique dédiée à l'Assemblée générale du site Internet de la Société¹**, qui pourrait être mise à jour pour préciser, le cas échéant, les modalités définitives de participation à cette Assemblée générale.

Dans le cadre de la situation sanitaire actuelle, le Conseil d'administration rappelle que :

- **les actionnaires peuvent voter ou donner pouvoir à distance (par Internet ou par voie postale)** – les modalités détaillées de participation préalable à distance sont précisées notamment dans la brochure de convocation (pages 43 à 47) ;
- **l'Assemblée générale fera l'objet d'une retransmission en direct et en différé** sur le site Internet de la Société, **en format vidéo** (<https://www.edenred.com/fr>) ; et
- **la session de questions/réponses en séance sera accessible à distance via une plateforme dédiée.**

Pour les actionnaires souhaitant assister physiquement à l'Assemblée générale, il est rappelé que leur accueil sera subordonné au respect des mesures sanitaires en vigueur.

Les modalités détaillées de participation sont notamment précisées dans la brochure de convocation (pages 43 à 47), accessible sur le site Internet d'Edenred¹.

L'ordre du jour et les projets de résolution figurent dans l'avis de réunion n° 2200722 paru au Bulletin des annonces légales obligatoires (BALO) n° 39 du 1 avril 2022. L'avis de convocation sera publié au BALO et aux Petites Affiches (Journal d'Annonces Légales) le 22 avril 2022.

Ces avis, la brochure de convocation, le Document d'enregistrement universel 2021 et les documents et informations mentionnés à l'article R. 22-10-23 du Code de commerce sont dès à présent ou seront mis à la disposition des actionnaires sur le site Internet d'Edenred¹.

Les documents relatifs à l'Assemblée générale seront tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions législatives et réglementaires en vigueur.

Tous les documents préparatoires à cette Assemblée générale sont disponibles sur <https://www.edenred.com>, rubrique Investisseurs/Actionnaires ou directement en cliquant [ici](#).

¹ <https://www.edenred.com/fr/investisseurs-actionnaires/le-fonctionnement-de-lassemblee-generale>